Point A
Orientation - Apprentissage
un service
CCI GERS

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (à joindre au contrat d'apprentissage)

Pourquoi une attestation sur l'honneur ?

→ La procédure d'enregistrement en vigueur depuis décembre 2011 est simplifiée

*→ Elle met fin à l'envoi **systématique** à votre Chambre de Commerce et d'Industrie des pièces nécessaires à l'enregistrement du contrat d'apprentissage*

*→ **En contrepartie**, l'employeur doit vérifier et tenir à disposition du service d'enregistrement dont il dépend toutes les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement de son contrat d'apprentissage*

L'ENTREPRISE

Raison sociale et/ou Dénomination :

.....

.....

N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :

/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/

Tel. /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/

Mail .....@.....

Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :

N° .....Voie .....

Complément :

.....

.....

CP /__/__/__/__/__/

Commune : .....

Je soussigné, (nom, prénom, fonction)

.....

Employeur de l'apprenti(e) (Nom, Prénom), ...

né(e) le /__/__/__/__/__/__/__/__/

atteste :

❑ **que le maître d'apprentissage**, Nom:..... Prénom: .....

né(e) le /__/__/__/__/ /__/__/__/__/, **répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.**

(cf. article L6223-5 et suivants du code du travail).

Le maître doit justifier d'une formation et d'une expérience professionnelle minimales fixées par l'article R 6223-24du code du travail et encadrer au maximum 2 apprentis et un redoublant (article R 6223-6).

Votre Maître d'apprentissage est :

❑ Titulaire d'un diplôme équivalent et dans le même domaine professionnel que celui préparé par l'apprenti(e) et justifie de 2 ans d'activité professionnelle en relation avec cette qualification

❑ Titulaire d'un diplôme de niveau inférieur et dans le même domaine professionnel que celui préparé par l'apprenti(e) et justifie de 3 ans d'activité professionnelle en relation avec cette qualification

❑ Justifie d'au moins 3 ans d'activité professionnelle dans la même qualification que celle préparée par l'apprenti(e)

➢ **Si SOUSCRIPTION** à **l'Accompagnement Conseil « Service Premium »,** fournir **obligatoirement** à la CCI du GERS les certificats de travail et/ou attestations d'employeur ou autres (sauf CV) justifiant 3 ans d'expérience professionnelle pour demande d'avis au S.A.A : Service Académique de l'Apprentissage.

➢ **Si NON souscription** à **l'Accompagnement Conseil « Service Premium »,** vous devez adresser directement votre demande au S.A.A: Service Académique de l'Apprentissage - 75 rue Saint Roch – CS 87703 31077 Toulouse Cedex 4

❑ **disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du contrat** (cf. article R.6222-5)

Fait à.....

Le __/__//__/__/ 2018

L'employeur (ou toute personne habilitée)

[Signature] + [Tampon]